

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 20 juin 2022

Sécurité

Fête de la musique : mesures de sécurité renforcées pour le 21 juin 2022

Le 21 juin 2021, en marge des événements organisés sur la commune d'Annecy pour la Fête de la musique, des actes de violence inadmissibles survenus dans la soirée avaient conduit à l'intervention des forces de police pour rétablir l'ordre. Des renforts étaient venus de tout le département et 4 policiers avaient été légèrement blessés. Grâce à leur intervention rapide et efficace, aucun blessé grave ni aucun dégât matériel majeur n'avait été à déplorer.

Cette année, afin que les Annéciens et les visiteurs puissent profiter pleinement et en sécurité de ce moment de fête et des 27 scènes organisées par la ville d'Annecy, des mesures de sûreté et de sécurité supplémentaires sont prises afin d'éviter tout débordement et trouble à l'ordre public et préserver la tranquillité publique

Ainsi, par arrêté préfectoral, sont interdits du mardi 21 juin 2022 à 12h00 au mercredi 22 juin 2022 à 8h00, sur l'ensemble de la commune nouvelle d'Annecy :

- la consommation de boisson alcoolique sur la voie publique ;
- la détention et l'usage de fumigènes, pétards ou feux d'artifice sur la voie publique (sauf exception réglementaire) ;
- la distribution, la vente et l'achat de carburant à emporter en bidon ou autre récipient transportable.

Des dispositifs anti-véhicules bélier et des agents de sécurité seront également positionnés sur tous les sites de concert. Parallèlement, la présence des forces de police nationale, de gendarmerie et de la police municipale sera renforcée toute la soirée et toute la nuit.

Enfin, des dispositifs de secours seront mis en place par la Croix Rouge près des scènes les plus importantes et des équipes de secouristes itinérantes tourneront auprès des plus petites scènes.

Les services de l'État et de la ville d'Annecy resteront pleinement mobilisés pour que cette fête de la Musique se déroule dans de bonnes conditions et comptent sur la responsabilité de chacun pour profiter de ce moment festif.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur